

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, au sujet du rappel au Règlement de l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin), je voudrais ajouter que si l'on considère comme une question de détail le taux d'intérêt qui sera exigé des municipalités et des provinces, il suffit de se référer au poste du budget pour constater qu'il ne s'agit pas d'une question de détail, car le taux d'intérêt...

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Il s'agit d'un discours et non d'un rappel au Règlement. Je prie la Chambre de collaborer avec la présidence et de respecter le Règlement. L'occasion de poser ces questions au ministre des Finances s'offrira en temps utile. Je cède maintenant la parole au député de Peace River.

M. Baldwin: Merci, monsieur l'Orateur. J'estime votre décision très raisonnable.

M. Fortin: Allez-vous poser votre question?

M. Baldwin: On m'a suggéré de transmettre la question au ministre des Finances au cas où il ne l'aurait pas entendue. Pour le moment, je lui demanderais si, au cours de ce débat, il pourrait indiquer non seulement à mes amis du crédit social mais à tous les députés quel sera le taux d'intérêt?

L'hon. M. Turner: Puis-je poser une question au député?

M. Baldwin: Non, je posais une question au ministre des Finances. Je lui posais une question et j'espère que lorsque j'aurai terminé mes remarques, il aura les renseignements pour me répondre. Dans la négative, il pourra me les fournir dans deux jours.

L'hon. M. Drury: Vous n'avez pas encore lu le bill.

M. Baldwin: Quel bill? M. l'Orateur, ceci m'amène à un point intéressant. Voilà de la part du président du Conseil du Trésor (M. Drury) un mouvement bien freudien. Nous ne parlons pas d'un bill. Voilà l'une des plaintes que je vais formuler à propos de la manière dont nous traitons de la question.

J'allais juste aborder la partie la plus intéressante de mes remarques et j'allais me plaindre de l'attitude du ministre des Finances, le premier des juristes...

L'hon. M. Turner: L'ancien.

M. Baldwin: ... qui à un moment a été le premier juriste et conseiller en matière constitutionnelle auprès du cabinet. Je me plaignais de la façon plutôt insouciant de l'accepte maintenant sa responsabilité comme membre du Conseil du Trésor lorsqu'il nous incite à faire fi des lois de notre pays. Il cite des inexactitudes passées. Il se réfère à des inexactitudes commises dans un certain nombre de cas. M. l'Orateur, je me soucie peu du parti au pouvoir, mais j'assume qu'il y a une bonne et une mauvaise façon de procéder lorsque nous prenons de l'argent dans les poches des contribuables. Peu importe le passé, mais le

Subsides

ministre des Finances serait bien avisé en ce moment de sa carrière, qui pourrait bien être écourtée, ...

L'hon. M. Turner: Vous étiez le secrétaire parlementaire du premier ministre de l'époque lorsque tout cela s'est produit, en 1959 et en 1960.

M. Baldwin: Au cours du peu de temps qui lui reste à occuper son poste, il serait bien avisé d'observer la loi. Je lui suggérerais de se rappeler les vers: «Oh, what a Fangled web we weave when first we practice to deceive».

Une voix: Il n'a fait que vous imiter et voyez où il en est.

M. Baldwin: Le gouvernement actuel l'a fait. Si c'était la première fois je n'en tiendrais pas compte. Une certaine ignorance va de pair avec les œuvres du ministre des Finances et avec celles de tous les députés d'en face. Mais à présent, c'est devenu plus que de l'ignorance. C'est devenu une façon d'agir avouée. Nous avons l'exemple du cas que le député de Yukon a si bien fait ressortir.

Notre assemblée comprend des avocats. Certains d'entre nous étaient avocats avant d'accéder au rang de députés et de gravir des échelons de l'échelle sociale. Mais il est un dicton très intéressant, et très valable en l'occurrence, soit qu'un chien peut mordre une fois, mais ayant mordu une fois, il doit être détruit s'il récidive.

Permettez-moi de rappeler quelques-unes des œuvres du gouvernement dans cet ordre d'idées. Nous avons eu la loi sur les réserves provisoires de blé, et la loi sur l'assurance-chômage, et alors nous les avons pris en flagrant délit, se servant dans les poches des contribuables sans en avoir l'autorisation. Puis nous avons eu le cas du CN, qui a engagé un vérificateur pendant un an, sans que la loi l'oblige à le rémunérer. Puis, nous avons eu la Société pour l'expansion des exportations, et un de mes collègues, en participant au débat, a convaincu la Chambre que le gouvernement avait, à l'époque, crevé le plafond que lui imposait la loi. Monsieur l'Orateur, je pourrais poursuivre. Le chien a mordu si souvent qu'il est à peu près temps que nous le remettions dans son chenil. Un attrapeur de chiens leur réglerait leur compte aux prochaines élections.

Mon honorable ami du Yukon a bien illustré l'illégalité de l'affaire. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage, mais je traiterai de la question sous d'autres aspects fondamentaux. J'ai été choqué de voir aujourd'hui le ministre des Finances, de sa façon pitoyable et faible, essayer de défendre le programme exposé dans ce budget et dire: «En juin dernier, j'ai fait le tour du pays. J'ai parcouru les provinces et constaté que des mesures de cet ordre s'imposaient.» Quelle fâcheuse admission. C'était en juin de l'an dernier. Évidemment, la Chambre siégeait encore. Nous essayions de lui montrer ce que serait la situation à l'automne et cet hiver. Mes honorables amis du NPD s'étaient associés à nos efforts. Mais à la suite de tout cela, à la suite de tous ces voyages que le ministre a faits en juin, et après qu'il s'est rendu compte que des mesures de ce genre étaient nécessaires, qu'est-il arrivé? On n'a rien fait. La Chambre s'est ajournée à la fin de juin ou au début de juillet, malgré nos protestations.